

Nous ne saurions admettre une telle banalisation de ce problème ou de tout autre problème mondial. La situation dans l'ancienne Yougoslavie constitue un miroir qui nous renvoie l'image de l'avenir. Renoncer à intervenir à cet endroit équivaut à envoyer des signaux effroyables aux tyrans, aux bandits et aux marchands de haine du monde entier.

Lors de mon séjour à Washington, vendredi, j'ai dit au secrétaire d'État, M. Christopher, que le Canada est heureux de voir les États-Unis jouer un nouveau rôle actif en collaborant avec leurs alliés et la communauté internationale afin de mettre fin à la tragédie qui se déroule actuellement en Bosnie et ailleurs dans l'ancienne Yougoslavie. Étant l'un des pays qui ont dépêché des troupes sur le terrain, le Canada convient tout à fait que nous ne saurions permettre que des reculs politiques incitent les parties au conflit à se lancer dans une nouvelle flambée de violence et d'atrocités. Mais nous devons nous souvenir qu'à terme, il faudra recourir à une solution politique pour parvenir à la paix. Nous devons donc utiliser tous les leviers politiques et diplomatiques à notre disposition afin d'explorer les paramètres de la paix et de trouver une solution de rechange à la poursuite du bain de sang.

Le Canada appuie sans réserve l'envoi d'observateurs des Nations Unies à la frontière entre la Bosnie et la Serbie pour empêcher les Serbes de Bosnie de recevoir des armes. Nous croyons également que la proposition qu'a faite la France d'établir des zones de sécurité temporaires protégées par des troupes des Nations Unies est valable. Dans les prochains jours, nous continuerons de consulter nos amis et alliés au sujet des autres mesures à prendre.

La semaine dernière, le premier ministre Mulroney a exposé les critères à respecter si nous devons en venir à envisager une action militaire. Permettez-moi de le citer directement :

Premièrement, il faudrait une entente politique claire sur les objectifs; deuxièmement, il faudrait déterminer l'étendue géographique de cette offensive militaire; troisièmement, toute action militaire devrait être appropriée aux circonstances; quatrièmement, les conditions qui déclencheraient une intervention militaire occidentale devraient être clairement énoncées à l'avance pour toutes les parties concernées. Enfin, nous devrions examiner sérieusement le scénario de désengagement avant de nous impliquer encore davantage.

Élément encore plus fondamental, aucune action militaire ne peut être envisagée sans l'accord du Conseil de sécurité. Nous continuerons de mettre l'accent sur le rôle vital des Nations Unies. La coordination entre le Secrétaire général, les chefs des organisations des Nations Unies comme le Haut-commissariat des Nations Unies pour les réfugiés et les États membres clés est absolument cruciale.